

COMPTE-RENDU DE REUNION

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mardi 1er Décembre 2020 à 19h30 à la mairie, sous la présidence du Maire, M. Clavier Gérard.

Présents : Clavier Gérard, Latournerie Cécile, Gimonet Patrick, Mancion Nelly, Raffetin Josette, Gagne Catherine, Huré Maud, Spies Erwin, Cantin Marie-Christine.

Absents excusés avec procuration : Turpin Grace procuration Gérard CLAVIER
Gregoor Frans procuration Maud HURÉ

Secrétaire : Spies Erwin

- Etat d'avancement de la fibre :

M. le Maire fait un point concernant la fibre :

- Les travaux sont en cours avec les différents acteurs de la commune.
- Des arrêtés ont été signés afin de faciliter et accélérer l'avancement de la pose des poteaux.
- La grosse fibre est enterrée route d'Aubinges.
- Quelques hameaux (Pellets, Berthelets...) ne verront la fibre que dans la deuxième phase (entre 2022 et 2025)
- Des poteaux ont été ou vont être posés pour alimenter la Thurée, chemin des Usages, les Fromions, Viard, les Potiers, les Godons.

Délibération portant sur numérotation de toutes les habitations de la commune de Morogues :

Afin de situer au mieux les habitations pour les abonnements, il a été demandé que chaque maison possède un numéro (cela devait être fait dans tous les cas).

=> Des numéros vont être attribués à chaque habitation. Il a fallu s'adapter pour quelques hameaux un peu plus complexes en ne mettant que des chiffres pairs.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer cette numérotation.

Délibération portant sur l'approbation du rapport de l'eau 2019 :

Après présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable du SMIRME, le Conseil Municipal délibère et adopte à l'unanimité le rapport.

=> Le conseil demandera à ce qu'une personne vienne expliquer en détail ce dernier.

Délibération portant sur les frais d'entretien de la voirie communautaire :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le fauchage et le débroussaillage des voiries communautaires sont assurés par la commune.

La Communauté de Communes remboursera à la commune les frais engendrés pour cet entretien.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Délibération portant sur la semaine scolaire dès la rentrée 2021 (semaine de 4 ou 5 jours) :

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le Département du Cher, un certain nombre de communes ont bénéficié pour trois ans d'une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire lors de la rentrée 2018.

Cette dérogation arrivant à échéance en juin 2021, il s'agit donc de formuler pour ces communes une nouvelle demande.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la semaine de 4 jours pour la rentrée 2021.

Mise à jour des délégués des diverses commissions :

Voir pièce jointe.

Questions diverses :

- Le CCAS :

Annulation des traditionnels repas de fin d'année.

=> Des colis vont être distribués ainsi qu'un bon cadeau de 30 euros valable au moins 6 mois dans 3 restaurants au choix (Auberge des Pellets, Aux Grès des Ouches ou à l'épicerie de la Borne).

142 personnes vont en bénéficier (56 repas et 86 colis)

La distribution des colis se fera la semaine du 21 décembre. Celle des bons repas pourra se faire prochainement.

- Le 4 pages va être distribué le 22 Décembre.

Un nouveau nom lui a été attribué : « L'écho des lavoirs »

Délibération portant sur projet de parc solaire photovoltaïques au lieu-dit Les Rousseaux » :

- Un projet photovoltaïque au Rousseaux devrait voir le jour.

Il s'agit d'une demande d'un particulier qui souhaite faire une installation sur 5 hectares.

Il demande à passer en terre agricole. Le PLU en fera la demande

Le Conseil Municipal valide cette demande sur le projet.

Délibération portant sur participation au Fonds de Solidarité pour le Logement année 2020 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le FSL pour 2020 à 600 €.

Délibération portant sur Motion relative au maintien des soins par le Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges :

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que l'AMF a demandé à l'ensemble des communes de prendre une motion relative au maintien des soins par le Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges.

Le Conseil Municipal adopte cette motion à l'unanimité.

- Ordures ménagères : La distribution des poubelles est quasiment terminée :

Il y a trois points d'apports volontaires :

- A l'entrée de la route des Pellets
- En bas des Ardouins
- Derrière la mairie à côté de la benne à verre

- Le recensement qui devait se faire en 2021 est repoussé à 2022.

- Des décorations ont été posées dans le bourg suite aux chantiers participatifs. Il s'agit de décorations légères, sans sapin.

Il y aura une réunion le Mercredi 16 Décembre à 19h à la mairie pour présenter le PLU à tous les conseillers.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H50.

Le Maire
Gérard CLAVIER

